

RCS : ARRAS
Code greffe : 6201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ARRAS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 40241
Numéro SIREN : 441 499 084
Nom ou dénomination : 2 A F

Ce dépôt a été enregistré le 27/04/2023 sous le numéro de dépôt 2458

27 AVR. 2023

DE COMMERCE D'ARRA

Comptes annuels

Arrêtés au 31/12/2021

SAS 2.A.F
ZAL DE LA CANARDERIE BP 21
62880 PONT A VENDIN

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

CONFORME
A L'ORIGINAL



Le nouveau nom de Trigone Conseil

TGS France

145 Rue Condorcet
59112 ANNOEULLIN
Téléphone 03.20.58.92.92
Numéro SIRET 39173093400026



Système de
management
ISO 9001:2015

www.tuv.com
ID 910502005

Règles et Méthodes Comptables

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Règles et méthodes comptables

Code de Commerce articles L 123-12 à L 123-28-2 et R 123-172 à D 123-208-1

- Arrêté du 4 décembre 2015 - Règlement ANC 2015-06

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/12/2021** dont le total est de **5 712 196** euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de **200 169** euros.

L'exercice a une durée de **12** mois, recouvrant la période du **01/01/2021** au **31/12/2021**.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

I - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et en présumant la continuité d'exploitation.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- permanence des méthodes,
- indépendance des exercices,
- comptabilisation au coût historique.

Les informations nécessaires sont communiquées dès lors qu'elles sont significatives.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

11 - Concernant le bilan:

111 - ACTIF

1111 - Immobilisations incorporelles et corporelles

Frais de recherche et de développement

NEANT

Création de site Internet

NEANT

Règles et Méthodes Comptables

Fonds de commerce

NEANT

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires nécessaires à la mise en état d'utilisation du bien hors frais d'acquisition des immobilisations ou à leur coût de production ou enfin à la valeur figurant dans le traité d'apport).

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production ou à l'acquisition d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de ces immobilisations.

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif immobilisé sont exploités de façon indissociable, un plan d'amortissement unique est retenu pour l'ensemble de ces éléments. Cependant, si dès l'origine, un ou plusieurs de ces éléments ont chacun des utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun de ces éléments est retenu.

La base d'amortissement est la valeur d'acquisition.

S'agissant d'une PME, nous avons retenu l'amortissement sur la durée d'usage du bien concerné.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation.

Les durées d'amortissements retenues pour le calcul des amortissements sont les suivantes :

- Logiciels	1 ans
- Agencement	10 ans
- Matériel et outillage industriels	7 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 ans
- Mobilier	5 ans

Les dotations aux amortissements sont comptabilisées dans un sous compte du compte 681.

Immobilisations en cours

NEANT

1112 - Participation, Autres titres immobilisés, Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières, titres de participation et titres immobilisés sont comptabilisés à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

1113 - Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode :

- Du dernier prix d'achat facturé,

Règles et Méthodes Comptables

Les prestations de services en-cours et les produits fabriqués (en cours et finis) sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valeur des stocks.

1114 - Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

1115 - Dépréciation des actifs

La dépréciation est la constatation que la valeur actuelle d'un actif est devenue inférieure à sa valeur nette comptable.

La valeur actuelle est la plus élevée entre :

- La valeur vénale : prix estimé de cession net des coûts de sortie
- La valeur d'usage : calculée en fonction des flux nets de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif.

Concernant les actifs immobilisés, une recherche d'indices de perte de valeur a été initiée. Aucun indice n'a été identifié et donc aucune dépréciation n'a été constituée.

Concernant les stocks, les créances et les valeurs mobilières de placement, une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

112 - PASSIF

Le passif du bilan est composé :

- Des capitaux propres
- Du passif externe

Le passif externe se définit comme l'ensemble des éléments du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entreprise, c'est à dire une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable (comptabilisation d'une provision pour risques et charges) ou certain (comptabilisation d'une dette) qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie équivalente attendue de ce dernier.

A la clôture de l'exercice, un passif est comptabilisé si une obligation à l'égard d'un tiers existe à cette date et s'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice du tiers sans contrepartie équivalente.

Le poste "provisions réglementées" comprend des provisions à caractère fiscal et notamment des amortissements dérogatoires comptabilisés en application de textes fiscaux et dans un but d'optimisation fiscale.

Règles et Méthodes Comptables

Subventions

Les subventions d'investissement sont comptabilisées au passif du bilan. Elles sont rattachées aux résultats au même rythme que la déduction des amortissements des biens auxquels elles se rapportent. Un produit exceptionnel est alors constaté.

NEANT

Ecarts de conversion

Nous avons comptabilisé des écarts de conversion actif et/ou passif afin de mettre en évidence l'évolution du taux de change constatée entre la date de comptabilisation de la créance ou de la dette et la date de clôture de l'exercice.

NEANT

12 - Concernant le Compte de Résultat :

Le résultat est déterminé selon les règles comptables en vigueur et notamment en respectant le principe d'indépendance des exercices.

121 - Comptabilisation du Chiffre d'affaires

S'agissant des ventes de biens (Marchandises ou Produits fabriqués), les produits correspondants sont rattachés à l'exercice de livraison des biens.

122 - Détermination du résultat

Le résultat courant avant impôt correspond aux activités ordinaires et habituelles de l'entreprise, c'est à dire les activités dans lesquelles l'entreprise est engagée à titre principal ou accessoire ou dans le prolongement de ses activités ordinaires.

Le résultat exceptionnel correspond à des produits et des charges résultant d'évènements ou de transactions clairement distincts des activités ordinaires de l'entreprise et qui n'ont pas un caractère récurrent.

II - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

21 - Informations complémentaires relatives à l'application des règles de convergence avec les normes IFRS introduites dans le plan comptable français :

Les comptes clos le **31/12/2021** ont été arrêtés selon les dispositions des règlements du Comité de la Réglementation comptable 2002-10 du 12 décembre 2002 et 2004-06 du 23 novembre 2004, définissant les nouvelles règles françaises dans l'objectif de les faire converger vers les normes IFRS.

L'entreprise a retenu la méthode prospective de réallocation des valeurs nettes comptables

Règles et Méthodes Comptables

pour la première mise en application de ces nouvelles règles. En conséquence, les comptes propres à l'ouverture de l'exercice n'ont pas été affectés.

22 - Autres informations complémentaires annexes de base

Rémunérations du Commissaire aux comptes

Les honoraires du Commissaire aux comptes figurant aux comptes de l'exercice s'élèvent à 3 500 euros HT.

Les honoraires sont relatifs à sa mission de contrôle légal des comptes de notre société.

III - FAITS CARACTERISTIQUES

Néant

Bilan Actif

		31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	536	536		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	309 255	266 096	43 159	47 399
	Autres immobilisations corporelles	559 739	306 710	253 029	251 126
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	36 591		36 591	37 886	
TOTAL (II)	906 120	573 342	332 779	336 410	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	2 690 886		2 690 886	
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis	471 209		471 209	
	Marchandises				1 126 994
	Avances et Acomptes versés sur commandes	10 000		10 000	10 000
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	536 918	79 126	457 792	587 008
	Autres créances	658 574		658 574	227 554
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	1 081 623		1 081 623	726 033	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	9 333		9 333	
	TOTAL (III)	5 458 543	79 126	5 379 417	2 677 589
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)	6 364 664	652 468	5 712 196	3 013 999	
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				36 591	
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

		31/12/2021	31/12/2020
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	56 000	56 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	5 600	5 600
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	619 334	443 079
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	200 169	226 255
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total des capitaux propres		881 103	730 934
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 152 915	783 877
	Emprunts et dettes financières divers (3)	33 990	113 186
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	147 100	1 255
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 392 783	1 234 702
	Dettes fiscales et sociales	104 304	109 789
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		40 255	
Produits constatés d'avance (1)			
Total des dettes		4 831 093	2 283 065
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF		5 712 196	3 013 999
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		200 169,45	226 255,17
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		4 496 886	2 206 758
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		825 000	832
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

				31/12/2021	31/12/2020
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	351 631		351 631	254 414
	Production vendue (Biens)	5 856 315		5 856 315	5 237 642
	Production vendue (Services et Travaux)	18 883		18 883	40 601
	Montant net du chiffre d'affaires	6 226 829		6 226 829	5 532 657
	Production stockée			471 209	
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			6 151	27 556
	Autres produits			30	7
		Total des produits d'exploitation (1)			6 704 219
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			5 380 135	3 363 715
	Variation de stock			(1 563 892)	(205 708)
	Autres achats et charges externes			1 929 656	1 583 405
	Impôts, taxes et versements assimilés			20 464	17 238
	Salaires et traitements			333 981	272 758
	Charges sociales du personnel			105 056	82 018
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			93 311	86 230
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations					
- sur actif circulant			2 984	6 390	
Dotations aux provisions					
Autres charges			(223)	(25)	
	Total des charges d'exploitation (2)			6 301 473	5 206 022
	RESULTAT D'EXPLOITATION			402 746	354 199

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2021	31/12/2020
RESULTAT D'EXPLOITATION		402 746	354 199
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		(273)
	Total des produits financiers		(273)
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	148 648	97 411
	Total des charges financières	148 648	97 411
RESULTAT FINANCIER		(148 648)	(97 683)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		254 098	256 515
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	358 36 250	44 736
	Total des produits exceptionnels	36 608	44 736
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	30 159	160 4 315
	Total des charges exceptionnelles	30 159	4 475
RESULTAT EXCEPTIONNEL		6 449	40 261
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		60 378	70 521
TOTAL DES PRODUITS		6 740 827	5 604 684
TOTAL DES CHARGES		6 540 657	5 378 428
RESULTAT DE L'EXERCICE		200 169	226 255
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

2 A F

Société par Actions Simplifiée au capital de 56 000 euros
Siège Social : ZAL de la Canarderie Bat B, 62880 Pont à Vendin
441 499 084 R.C.S ARRAS

**RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021
VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 31 MAI 2022**

Proposition de résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2021

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate que le résultat net de l'exercice est constitué par un bénéfice de 200 169 euros.

L'Assemblée Générale décide l'affectation suivante :

- A titre de dividendes : 80 000 euros.
- Au compte " Autres réserves" : 120 169 euros.

Le dividende sera mis en paiement à compter du 31 mai 2022, au Siège Social de la Société.

Il est précisé que 74 857 euros distribués aux associés personnes morales au titre de l'exercice clos le 31/12/2021 ne sont pas éligibles à l'abattement fiscal de 40 % applicable aux personnes physiques en application de l'article 158. 3 du Code Général des Impôts.

Les associés sont informés que depuis le 1^{er} janvier 2018, les dividendes versés aux associés personnes physiques domiciliés fiscalement en France sont soumis au prélèvement forfaitaire unique dont le paiement devra être effectué auprès du TRESOR PUBLIC dans les 15 premiers jours du mois suivant celui de la mise en paiement des dividendes. Conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 12.80 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Un prélèvement de 17.20% est appliqué au titre de la CSG/CRDS et des prélèvements sociaux.

Les associés peuvent sous condition d'option expresse globale et irrévocable pour tous les revenus de capitaux mobiliers, demander à bénéficier du barème progressif de l'impôt sur le revenu. Cette option s'opère à la date de souscription de la déclaration des revenus. Dans ce cas, il est précisé que l'intégralité de cette distribution est éligible à un abattement fiscal au taux de 40 % pour les associés ayant optés en application de l'article 158. 3 du Code Général des Impôts.

Les contribuables dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € pour les contribuables célibataires, divorcés ou veufs, et 75 000 € pour les contribuables soumis à imposition commune, peuvent demandés à être dispensés du prélèvement forfaitaire de 12.80 %.

La loi demande de rappeler le montant des sommes distribuées au titre des trois derniers exercices.

Les sommes distribuées au titre des 3 derniers exercices sont les suivantes :

Date de clôture	Distributions éligibles à l'abattement (*)	Taux de l'abattement	Revenus distribués non éligibles à l'abattement
31 décembre 2020	3 214€	40 %	46 786€
31 décembre 2019	néant	40 %	néant

31 décembre 2018	2 314€	40 %	33 686€
------------------	--------	------	---------

(*) Dividende éligible pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement de 40% prévu à l'article 158. 3 du CGI.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31/05/2022, sur la proposition d'affectation de la Présidente

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Copie certifiée conforme à l'original

Le Président





commissaire
aux comptes



ALLIANCE EXPERTS

SAS 2 AF

Rapport

sur les comptes annuels

Exercice Clos 31 Décembre 2021

ZAL DE LA CANARDERIE
BÂTIMENT B
62880 PONT-A-VENDIN

SAS 2AF

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2AF relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

ALLIANCE-EXPERTS

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous avons analysé et apprécié le caractère approprié des principes comptables suivis et des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes.

Vérification des documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

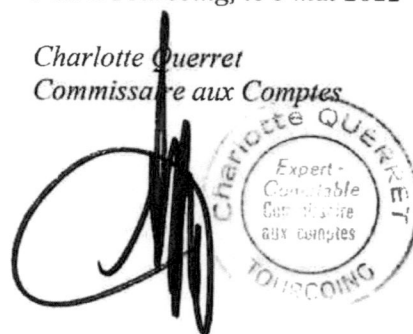
ALLIANCE-EXPERTS

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Tourcoing, le 5 mai 2022

*Charlotte Querret
Commissaire aux Comptes*



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'C. Querret'. To the right of the signature is a circular professional stamp. The stamp contains the text: 'Charlotte QUERRET' at the top, 'Expert-Comptable' in the center, 'Diplômé de l'Ordre des Experts-Comptables' in the middle, and 'TOURCOING' at the bottom.

Bilan Actif

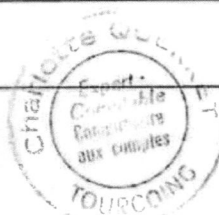
		31/12/2021		31/12/2020	
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	536	536		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	309 255	266 096	43 159	47 399
	Autres immobilisations corporelles	559 739	306 710	253 029	251 126
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	36 591		36 591	37 886	
	TOTAL (II)	906 120	573 342	332 779	336 410
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	2 690 886		2 690 886	
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis	471 209		471 209	
	Marchandises				1 126 994
	Avances et Acomptes versés sur commandes	10 000		10 000	10 000
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	536 918	79 126	457 792	587 008
	Autres créances	658 574		658 574	227 554
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	1 081 623		1 081 623	726 033	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	9 333		9 333	
	TOTAL (III)	5 458 543	79 126	5 379 417	2 677 589
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecarts de conversion actif (VI)					
	TOTAL ACTIF (I à VI)	6 364 664	652 468	5 712 196	3 013 999

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

36 591



Bilan Passif

		31/12/2021	31/12/2020
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	56 000	56 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	5 600	5 600
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	619 334	443 079
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	200 169	226 255
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	881 103	730 934
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 152 915	783 877
	Emprunts et dettes financières divers (3)	33 990	113 186
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	147 100	1 255
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 392 783	1 234 702
	Dettes fiscales et sociales	104 304	109 789
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		40 255	
Produits constatés d'avance (1)			
	Total des dettes	4 831 093	2 283 065
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	5 712 196	3 013 999
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	200 169,45	226 255,17
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	4 496 886	2 206 758
(2)	Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP	825 000	832
(3)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

31/12/2021

31/12/2020

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	351 631		351 631	254 414
	Production vendue (Biens)	5 214 775	641 540	5 856 315	5 237 642
	Production vendue (Services et Travaux)	18 883		18 883	40 601
	Montant net du chiffre d'affaires	5 585 289	641 540	6 226 829	5 532 657
	Production stockée			471 209	
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			6 151	27 556
	Autres produits			30	7
	Total des produits d'exploitation (1)				6 704 219
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			5 380 135	3 363 715
	Variation de stock			(1 563 892)	(205 708)
	Autres achats et charges externes			1 929 656	1 583 405
	Impôts, taxes et versements assimilés			20 464	17 238
	Salaires et traitements			333 981	272 758
	Charges sociales du personnel			105 056	82 018
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			93 311	86 230
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations					
- sur actif circulant			2 984	6 390	
Dotations aux provisions					
Autres charges			(223)	(25)	
Total des charges d'exploitation (2)				6 301 473	5 206 022
RESULTAT D'EXPLOITATION				402 746	354 199

Compte de Résultat 2/2

31/12/2021

31/12/2020

RESULTAT D'EXPLOITATION		402 746	354 199
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		(273)
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		(273)
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	148 648	97 411
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	148 648	97 411
RESULTAT FINANCIER		(148 648)	(97 683)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		254 098	256 515
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	358	44 736
	Sur opérations en capital	36 250	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	36 608	44 736
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		160
	Sur opérations en capital	30 159	4 315
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	30 159	4 475
RESULTAT EXCEPTIONNEL		6 449	40 261
PARTICIPATION DES SALAIRES			
IMPOTS SUR LES BENEFICES		60 378	70 521
TOTAL DES PRODUITS		6 740 827	5 604 684
TOTAL DES CHARGES		6 540 657	5 378 428
RESULTAT DE L'EXERCICE		200 169	226 255
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			



Règles et Méthodes Comptables

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Règles et méthodes comptables

Code de Commerce articles L 123-12 à L 123-28-2 et R 123-172 à D 123-208-1
- Arrêté du 4 décembre 2015 - Règlement ANC 2015-06

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/12/2021** dont le total est de **5 712 196** euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de **200 169** euros.

L'exercice a une durée de **12** mois, recouvrant la période du **01/01/2021** au **31/12/2021**.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

I - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et en présumant la continuité d'exploitation.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- permanence des méthodes,
- indépendance des exercices,
- comptabilisation au coût historique.

Les informations nécessaires sont communiquées dès lors qu'elles sont significatives.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

11 - Concernant le bilan:

111 - ACTIF

1111 - Immobilisations incorporelles et corporelles

Frais de recherche et de développement

NEANT

Création de site Internet

NEANT

Règles et Méthodes Comptables

Fonds de commerce

NEANT

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires nécessaires à la mise en état d'utilisation du bien hors frais d'acquisition des immobilisations ou à leur coût de production ou enfin à la valeur figurant dans le traité d'apport).

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production ou à l'acquisition d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de ces immobilisations.

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif immobilisé sont exploités de façon indissociable, un plan d'amortissement unique est retenu pour l'ensemble de ces éléments. Cependant, si dès l'origine, un ou plusieurs de ces éléments ont chacun des utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun de ces éléments est retenu.

La base d'amortissement est la valeur d'acquisition.
S'agissant d'une PME, nous avons retenu l'amortissement sur la durée d'usage du bien concerné.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation.

Les durées d'amortissements retenues pour le calcul des amortissements sont les suivantes :

- Logiciels	1 ans
- Agencement	10 ans
- Matériel et outillage industriels	7 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 ans
- Mobilier	5 ans

Les dotations aux amortissements sont comptabilisées dans un sous compte du compte 681.

Immobilisations en cours

NEANT

1112 - Participation, Autres titres immobilisés, Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières, titres de participation et titres immobilisés sont comptabilisés à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

1113 - Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode : PEPS (premier entré premier sorti)

Règles et Méthodes Comptables

Les prestations de services en-cours et les produits fabriqués (en cours et finis) sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valeur des stocks.

1114 - Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

1115 - Dépréciation des actifs

La dépréciation est la constatation que la valeur actuelle d'un actif est devenue inférieure à sa valeur nette comptable.

La valeur actuelle est la plus élevée entre :

- La valeur vénale : prix estimé de cession net des coûts de sortie
- La valeur d'usage : calculée en fonction des flux nets de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif.

Concernant les actifs immobilisés, une recherche d'indices de perte de valeur a été initiée. Aucun indice n'a été identifié et donc aucune dépréciation n'a été constituée.

Concernant les stocks, les créances et les valeurs mobilières de placement, une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

112 - PASSIF

Le passif du bilan est composé :

- Des capitaux propres
- Du passif externe

Le passif externe se définit comme l'ensemble des éléments du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entreprise, c'est à dire une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable (comptabilisation d'une provision pour risques et charges) ou certain (comptabilisation d'une dette) qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie équivalente attendue de ce dernier.

A la clôture de l'exercice, un passif est comptabilisé si une obligation à l'égard d'un tiers existe à cette date et s'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice du tiers sans contrepartie équivalente.

Le poste "provisions réglementées" comprend des provisions à caractère fiscal et notamment des amortissements dérogatoires comptabilisés en application de textes fiscaux et dans un but d'optimisation fiscale.

Règles et Méthodes Comptables

Subventions

Les subventions d'investissement sont comptabilisées au passif du bilan. Elles sont rattachées aux résultats au même rythme que la déduction des amortissements des biens auxquels elles se rapportent. Un produit exceptionnel est alors constaté.
NEANT

Écarts de conversion

Nous avons comptabilisé des écarts de conversion actif et/ou passif afin de mettre en évidence l'évolution du taux de change constatée entre la date de comptabilisation de la créance ou de la dette et la date de clôture de l'exercice.
NEANT

12 - Concernant le Compte de Résultat :

Le résultat est déterminé selon les règles comptables en vigueur et notamment en respectant le principe d'indépendance des exercices.

121 - Comptabilisation du Chiffre d'affaires

S'agissant des ventes de biens (Marchandises ou Produits fabriqués), les produits correspondants sont rattachés à l'exercice de livraison des biens.

122 - Détermination du résultat

Le résultat courant avant impôt correspond aux activités ordinaires et habituelles de l'entreprise, c'est à dire les activités dans lesquelles l'entreprise est engagée à titre principal ou accessoire ou dans le prolongement de ses activités ordinaires.

Le résultat exceptionnel correspond à des produits et des charges résultant d'évènements ou de transactions clairement distincts des activités ordinaires de l'entreprise et qui n'ont pas un caractère récurrent.

II - INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

21 - Informations complémentaires relatives à l'application des règles de convergence avec les normes IFRS introduites dans le plan comptable français :

Les comptes clos le **31/12/2021** ont été arrêtés selon les dispositions des règlements du Comité de la Réglementation comptable 2002-10 du 12 décembre 2002 et 2004-06 du 23 novembre 2004, définissant les nouvelles règles françaises dans l'objectif de les faire converger vers les normes IFRS.

Règles et Méthodes Comptables

L'entreprise a retenu la méthode prospective de réallocation des valeurs nettes comptables pour la première mise en application de ces nouvelles règles. En conséquence, les capitaux propres à l'ouverture de l'exercice n'ont pas été affectés.

22 - Autres informations complémentaires annexes de base

Rémunérations du Commissaire aux comptes

Les honoraires du Commissaire aux comptes figurant aux comptes de l'exercice s'élèvent à 3 500 euros HT.

Les honoraires sont relatifs à sa mission de contrôle légal des comptes de notre société.

III - FAITS CARACTERISTIQUES

Néant

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2021
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	536					536
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	536					536
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	294 263		14 992			309 255
Instal., agencement, aménagement divers	231 462		41 876		25 200	248 137
Matériel de transport	205 947		59 748		20 000	245 695
Matériel de bureau, informatique et mobilier	56 888		1 079			57 967
Emballages récupérables et divers	4 500		3 439			7 939
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	793 060		121 133		45 200	868 994
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	37 886		34 518		35 813	36 591
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	37 886		34 518		35 813	36 591
TOTAL	831 482		155 652		81 013	906 120



Créances et Dettes

		31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	36 591	36 591	
	Clients douteux ou litigieux	126 887	126 887	
	Autres créances clients	410 032	410 032	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	23 473	23 473	
	Taxes sur la valeur ajoutée	375 198	375 198	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	1	1	
	Débiteurs divers	259 902	259 902	
	Charges constatées d'avances	9 333	9 333	
	TOTAL DES CREANCES		1 241 416	1 241 416
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max à l'origine	825 000	825 000		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	327 915	140 808	187 107	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	3 392 783	3 392 783		
	Personnel et comptes rattachés	60 282	60 282		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	28 879	28 879		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	10 999	10 999		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	4 145	4 145		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	33 990	33 990		
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		4 683 993	4 496 886	187 107	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		327 829			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	536			536
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	536			536
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	246 864	19 231		266 096
Autres Instal. agencement, aménagement divers	122 823	13 902	7 130	129 595
Matériel de transport	86 866	48 318	7 911	127 273
Matériel de bureau, mobilier	37 397	10 333		47 731
Emballages récupérables et divers	585	1 526		2 111
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	494 536	93 311	15 041	572 806
TOTAL	495 072	93 311	15 041	573 342

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							



Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	82 292	2 984	6 151	79 126
	Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION		82 292	2 984	6 151	79 126
TOTAL GENERAL		82 292	2 984	6 151	79 126
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		2 984	6 151	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Produits à recevoir

31/12/2021

Total des Produits à recevoir		138 638
Autres créances clients		3 862
Client f. a établir	3 862	
Autres créances		134 777
Avoir a recevoir	134 777	



Charges à payer

31/12/2021

Total des Charges à payer		172 081
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Intérêts courus /emprunts	36	85
Assurances C.N.E. 30076_2816_2	49	
Emprunts et dettes financières divers		
Int CC - Associés SL2H	1 218	1 218
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Fourn. f/non parvenues	110 862	110 862
Dettes fiscales et sociales		
Provision congés payés	18 798	59 915
Personnel charges à payer	23 050	
Charges prov congé payés	5 484	
Org sociaux charges à payer	9 200	
Etat charges à payer	3 383	



Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2021
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Produits et Charges exceptionnels

31/12/2021

Total des produits exceptionnels		36 608
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		358
Prod. excep./oper gestion	358	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		36 250
Cession immobilisation	36 250	
Total des charges exceptionnelles		30 159
Charges exceptionnelles sur opération en capital		30 159
Vnc cession immo	30 159	
Résultat exceptionnel		6 449



Crédit-Bail

		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2021
VALEUR D'ORIGINE					227 365	227 365
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs					
	Dotations exercice					
	TOTAL					
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs				48 248	48 248
	Redevances Exercice				24 910	24 910
	TOTAL				73 157	73 157
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus				46 186	46 186
	entre 1 et 5 ans				111 588	111 588
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				157 774	157 774
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans				2 275	2 275
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				2 275	2 275
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE					24 667	24 667



Transferts de charges

31/12/2021

TOTAL	



Capital social

		31/12/2021	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		700,00	80,0000	56 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		700,00	80,0000	56 000,00

Effectif moyen

		31/12/2021	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures			
	Professions intermédiaires		3	
	Employés			
	Ouvriers		9	
	TOTAL		12	